

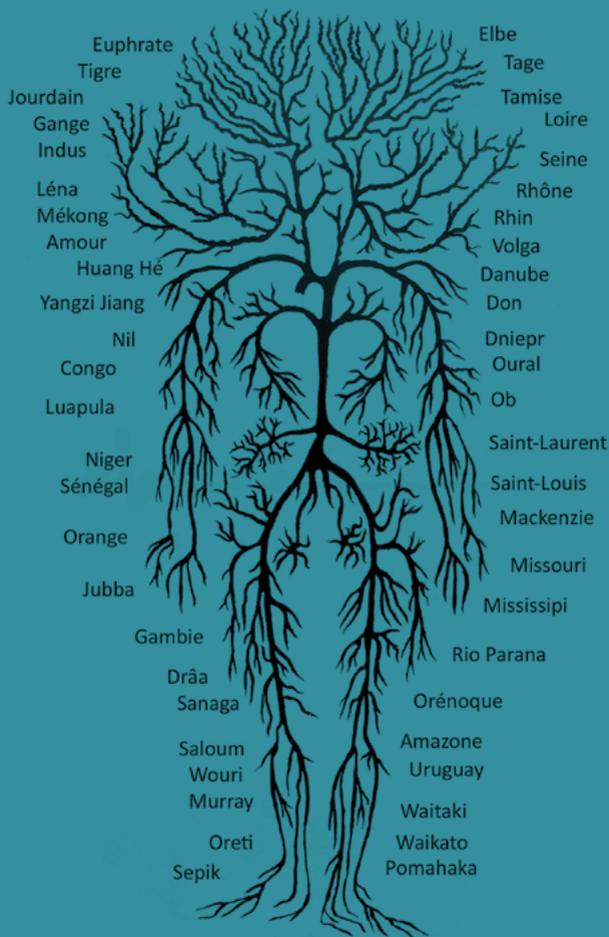


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Strasbourg,
école d'architecture



MASTER - RENTRÉE 2020 / 2021

LE MÉMOIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

OBJECTIF

Le mémoire de Master a pour objectif de former l'étudiant(e) en architecture aux méthodes de recherche.

L'apprentissage vise à la maîtrise d'une pensée critique relative aux questions propres à l'architecture, à la compréhension des processus d'édification dans toutes leurs dimensions, notamment urbaines, sociales, historiques et constructives, et à l'appréhension de la diversité des acteurs et des modes d'exercice.

Le mémoire est une réflexion personnelle qui a pour objet des notions ou des espaces architecturaux, urbains ou paysagers.

Il s'agit soit :

- d'analyser la genèse et l'histoire de notions, de projets ou de réalisations;
- d'étudier l'appréhension d'espaces à travers des descriptions et des entretiens.

L'étude débute par une recherche sur le terrain, en bibliothèque, aux archives pour constituer un corpus. La formulation d'hypothèses et la définition d'une problématique permettent de passer à l'analyse à travers une réflexion personnelle. La rédaction finale du mémoire propose une synthèse démontrant des capacités à construire un sujet et à poser, par le texte et l'image, une problématique.

FONCTIONNEMENT

Les mémoires se déroulent sur trois semestres, à l'exception de ceux inscrits dans un parcours recherche ou réalisés dans le cadre d'un double diplôme ou d'un échange Erasmus. Les étudiants de l'Ensas en mobilité durant la première année de master débutent leur mémoire à leur retour à l'Ensas, au premier semestre de M2, le poursuivent durant le 2^{ème} semestre et le soutiennent en fin de ce 2^{ème} semestre de M2, avant leur PFE.

Les étudiants Erasmus et en double diplôme (Dresde/ Karlsruhe), accueillis à l'Ensas en première ou en deuxième année de master font, durant deux semestres, une étude encadrée dans les ateliers de mémoire qui donne lieu à une soutenance orale organisée dans le cadre des jurys de fin du 2^{ème} semestre. Les étudiants en double diplôme avec l'Université de Tongji à Shanghai déroulent

leur mémoire sur 5 semestres. Les deux premiers semestres s'effectuent sous la responsabilité de l'Université de Tongji, les semestres 3 et 4 sous la responsabilité de l'ENSAS. Le 5^{ème} semestre est consacré à la réalisation d'une synthèse rendant compte de l'ensemble du travail réalisé durant les 4 premiers semestres.

L'enseignement est dispensé dans des ateliers d'encadrement des mémoires

qui sont des lieux d'apprentissage de la recherche, de mise en commun et de confrontation des réflexions. Ils sont animés par un ou plusieurs enseignants, autour d'un thème ou d'une démarche disciplinaire.

Chaque groupe se réunit durant trois semestres, pour des séances de travail hebdomadaires. Le temps d'encadrement

est de 48 heures par semestre, soit douze séances de 4 heures comprenant des conférences collectives, des cours, des séances de travaux dirigés. Les cours abordent les questions de méthode ou dressent un état des connaissances sur les sujets abordés.

Les débats engagés lors de la présentation régulière par les étudiants de leur étude en cours permettent d'une part d'aborder les problèmes d'écriture, de représentation graphique, de sources documentaires, de bibliographie... et d'autre part d'inciter les étudiants à la lecture et la découverte d'œuvres qui alimenteront leur réflexion et développeront leur sens critique.

L'élaboration du mémoire est conçue en trois temps. Le premier semestre est consacré à la définition du sujet, durant le second, les étudiants poursuivent les recherches pour réunir le matériel nécessaire à leur mémoire; et au troisième ils se consacrent à la mise en forme de leur mémoire (Cf. le détail de ces trois étapes ci-après).

Chaque semestre se conclut par une évaluation de parcours basée sur la remise d'un document faisant état du travail accompli. Les travaux des deux premiers semestres sont évalués en interne, par les enseignant(e)s de l'atelier de mémoire. À la fin du troisième semestre a lieu la soutenance, conçue comme une séance de conclusion des travaux.

La soutenance du mémoire n'est pas compensable. L'inscription en PFE n'est possible que sous réserve d'avoir soutenu et validé le mémoire, sauf pour les étudiants en retour de mobilité, en double diplôme (Karlsruhe/Dresde/Shanghai) ou en parcours recherche.

SOUTENANCE

À la fin du troisième semestre, l'étudiant(e) soutient son travail devant un jury, sous réserve d'un avis favorable de l'enseignant(e) dirigeant son mémoire. Pour ce faire, il dépose auprès de l'administration et à la date fixée par elle, deux à trois semaines avant les jurys, quatre exemplaires de son mémoire ainsi qu'un pdf gravé sur CD, trois pour les membres du jury et un pour la bibliothèque.

Les jurys comprennent trois membres: l'enseignant(e) qui a dirigé le mémoire, un(e) enseignant(e) d'un autre groupe de mémoire, ainsi qu'un(e) enseignant(e) n'encadrant pas de mémoires ou une personnalité extérieure, invitée pour ses compétences.

Une demi-heure est consacrée à la soutenance de chaque mémoire dont la moitié est consacrée à l'exposé de l'étudiant(e) et l'autre aux questions et commentaires du jury. La soutenance est publique et ouverte, elle permet aux étudiants de Licence et de 1^{ère} année de Master de prendre connaissance des recherches accomplies et plus largement d'engager des débats sur les sujets présentés.

Le jury évalue le travail selon trois critères :

- **la capacité à la recherche:** elle se mesure au regard de la pertinence du sujet du mémoire, de la méthode mise en œuvre et de la qualité des sources et des matériaux sur lesquels est basée la recherche;
- **la réflexion critique:** elle se mesure à la capacité à identifier et croiser des sources, à distinguer clairement ce qui est information de ce qui est interprétation, à construire un raisonnement, à synthétiser les données et à les mettre en perspective.
- **l'expression écrite et graphique.**

Afin de permettre un équilibre entre l'évaluation du parcours de l'étudiant(e) et de son engagement au regard des exigences formulées par l'enseignant(e) d'une part, et celle du mémoire et de sa présentation orale par les membres du jury de l'autre, deux notes sont attribuées à la fin du troisième semestre: l'une par l'enseignant(e) responsable et l'autre à l'issue de la soutenance par le jury. Ces deux notes seront transmises à l'étudiant(e); la note du mémoire sera la moyenne des deux (pondération 50/50).

Lors de la soutenance une fiche est établie pour chaque mémoire, donnant les éléments factuels nécessaires, un résumé du contenu, une synthèse des appréciations du jury, les deux notes obtenues et leur moyenne, et indiquant si le travail doit être conservé par le CDI; un exemplaire de la fiche est remis à l'administration à destination de l'étudiant(e) et l'autre est transmis à la bibliothèque pour permettre l'archivage

des mémoires.

Les mémoires se verront attribuer une mention selon l'équivalence suivante: supérieure ou égale à 12 Assez bien / 14 Bien / 16 Très bien. Les mémoires ayant obtenu une note inférieure à 9 seront ajournés, ceux ayant obtenus entre 9 et 10 feront l'objet d'un complément de travail.

Le complément de travail concerne des mémoires jugés insuffisants sur la forme (bibliographie incomplète ou non conforme, illustrations non légendées, orthographe, etc.), mais par ailleurs corrects, voire bons sur le fond; ce complément sera remis avant la fin du semestre suivant (le jour de la rentrée du 2^e semestre pour les jurys du 1^{er} semestre; mi-juillet pour les jurys du 2^e semestre).

VALORISATION

Seuls les mémoires ayant obtenu la mention Bien ou Très bien sont conservés à la bibliothèque dans leur version papier et numérique. Les autres sont restitués aux étudiants ou détruits. Les mémoires conservés font l'objet d'un signalement normé, avec résumé et indexation, dans le catalogue commun à l'ensemble des bibliothèques d'enseignement supérieur d'Alsace, et dans le catalogue d'ArchîRès, le réseau commun aux écoles d'architecture francophones.

D'autre part, un versement normé des fichiers numériques des mémoires sélectionnés est réalisé dans la bibliothèque numérique du réseau ArchîRès. Ces mémoires sont consultables en ligne et à distance, uniquement après authentification; il n'y a pas d'accès public au texte intégral.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MÉMOIRES

	MASTER 1		MASTER 2		
	1 ^{ER} SEM.	2 ^E SEM.	1 ^{ER} SEM.	2 ^E SEM.	
ÉTUDIANTS ENSAS	Initiation 4 CRÉDITS	Élaboration 4 CRÉDITS	Finalisation et soutenance 11 CRÉDITS		
ÉTUDIANTS ENSAS PARCOURS RECHERCHE	Initiation 4 CRÉDITS	Élaboration 4 CRÉDITS	Approfondissement 3 CRÉDITS	Finalisation et soutenance 8 CRÉDITS Atelier recherche 3 CRÉDITS	
ÉTUDIANTS ENSAS EN MOBILITÉ OU EN DOUBLE DIPLÔME DRESDE			Initiation 3 CRÉDITS	Finalisation et soutenance 11 CRÉDITS	
ÉTUDIANTS ENSAS EN MOBILITÉ OU EN DOUBLE DIPLÔME DRESDE - PARCOURS RECHERCHE			Initiation 3 CRÉDITS	Approfondissement 3 CRÉDITS Atelier recherche... 3 CRÉDITS	Finalisation et soutenance 6 CRÉDITS
ÉTUDIANTS DE DRESDE EN DOUBLE DIPLÔME	Initiation 3 CRÉDITS	Élaboration et soutenance 11 CRÉDITS			

	MASTER 1		MASTER 2		
	1 ^{ER} SEM.	2 ^E SEM.	1 ^{ER} SEM.	2 ^E SEM.	
ÉTUDIANTS ENSAS DMD SHANGHAI	Initiation 3 CRÉDITS	Élaboration et soumission du sujet à l'univ. de Tongji 6 CRÉDITS	Approfondis- sement (Master Thesis CAUP Tongji)	Finalisation et soutenance (Master Thesis CAUP Tongji) 11 CRÉDITS	
ÉTUDIANTS ENSAS EN DOUBLE DIPLOME KIT			Initiation 4 CRÉDITS	Élaboration et finalisation 10 CRÉDITS	
ÉTUDIANTS ENSAS EN DOUBLE DIPLOME KIT - PARCOURS RECHERCHE			Initiation 5 CRÉDITS	Approfondis- sement 5 CRÉDITS	Finalisation et soutenance 6 CRÉDITS

LE PARCOURS RECHERCHE

Le PFE mention Recherche est destiné à tous les étudiant(e)s qui ont le goût de la recherche et à celles et ceux qui envisagent éventuellement d'engager une thèse après avoir obtenu leur master en architecture.

Leur mémoire est caractérisé par l'approfondissement de leurs recherches et se déroule sur quatre semestres. S'il est préparatoire à la thèse, il peut prendre la forme d'une définition de son sujet, se composant d'un travail bibliographique approfondi sur le sujet, de l'établissement des sources et de la rédaction de certaines parties. Il peut être accompagné par la participation à des manifestations scientifiques, colloques ou conférences, à un atelier recherche, à un PPE recherche...

À l'issue de la première année de master (M1), l'étudiant(e) formule une définition de son sujet de mémoire qui est soumise à l'appréciation d'un collegium, afin qu'il valide le caractère scientifique du sujet et la possibilité de le développer dans la cadre d'un parcours recherche. Pourront se présenter les étudiants ayant obtenu au minimum 14/20 au travail réalisé dans le courant du premier semestre, sous réserve d'un avis favorable de l'enseignant(e) dirigeant leur mémoire.

À la fin du premier semestre de Master 2 (M2), il présente l'avancement de son travail devant le collegium qui statue sur sa poursuite en tant que PFE recherche. Dans le cas d'une évaluation favorable, il continue son mémoire durant le deuxième semestre de M2 et le soutient à la fin du semestre.

La soutenance de ce mémoire se déroule en deux temps: le premier est une soutenance similaire à celle des mémoires traditionnels lors de laquelle est débattu et évalué le mémoire, le second vise à résumer rapidement les motivations qui ont guidé l'étudiant(e) vers ce parcours et à intégrer les résultats de ses recherches lors du jury de PFE.

Le jury de soutenance du mémoire est composé du/de la directeur/trice du mémoire, un enseignant(e) d'un autre groupe de mémoire, du directeur du PFE et comprend au minimum le/la et une personnalité invitée pour ses compétences particulières, parmi lesquels doivent figurer trois titulaires d'un doctorat et deux titulaires d'une HDR. La soutenance dure une heure dont 15mn sont consacrées à une présentation faite par l'étudiant(e) de son étude.

Le jury du PFE Mention recherche comprend au moins une personne HDR présente lors du jury de mémoire ainsi que le/la directeur/trice de mémoire. Lors d'un exposé liminaire, l'étudiant(e) présente en dix minutes les objectifs et les conclusions

Durant le dernier semestre de M2, les étudiant(e)s qui sont inscrits dans ce parcours recherche sont appelés à poursuivre leur mémoire et à suivre parallèlement un «**atelier recherche**» (24h), en lieu et place du «séminaire thématique» du parcours traditionnel. L'atelier vise à la présentation de travaux de recherche, mettant en exergue la démarche scientifique et les outils méthodologiques mis en œuvre. Il propose également des apports méthodologiques ponctuels et des débats autour de textes et d'articles. Chaque séance est animée par un binôme d'enseignants-chercheurs. Il se déroule une fois par mois et comprend cinq séances partagés en deux temps; l'atelier proprement dit de 14h à 17h (soit 15h) et une conférence de 18h30 à 20h (soit 9h).

de son mémoire ainsi que sa place dans son parcours d'étude.

Les étudiant(e)s en retour de mobilité qui souhaitent s'engager dans le parcours recherche bénéficient d'un semestre supplémentaire. Ces étudiants soumettent leur sujet à l'issue du premier semestre de leur master 2. Si le projet est accepté, ils en présentent l'avancement devant le collegium à l'issue du deuxième semestre. Si le parcours recherche est validé, les étudiants soutiennent leur PFE en septembre, en présence de deux HDR et du/de la directeur/trice du mémoire et leur mémoire à la fin du semestre suivant, en janvier, en présence d'au moins une des personnes HDR et du directeur du PFE.

Les étudiant(e)s ayant obtenu la mention très bien à leur soutenance de mémoire dans le cadre du parcours classique et ayant envie de poursuivre leurs recherches un semestre de plus, peuvent solliciter la possibilité de le faire dans le cadre d'un parcours recherche. Dans ce cas, ils continueront durant un semestre de plus et présenteront un mémoire étoffé devant un jury adéquat.

ÉTAPES, DÉMARCHÉ ET RÉDACTION

Pour la clarté de la démarche, il est nécessaire d'énoncer un certain nombre d'éléments avant d'engager une recherche. Ces éléments sont, bien entendu, appelés à évoluer et à être reformulés à mesure de l'avancement du travail. Ce sont le sujet, les hypothèses, la méthode.

■ **LE SUJET:** c'est le thème de l'étude, le point de vue que l'on adopte pour l'analyse.

■ **LES HYPOTHÈSES:** ce sont les idées (souvent un ensemble d'intuitions) que l'on cherche à vérifier et qui seront confirmées ou contredites par la recherche. C'est en partant des hypothèses que l'on formulera une problématique. La problématique est un faisceau de questions et de problèmes que soulève le sujet retenu. Construire une problématique c'est construire une critique de ce qui semble évident, oser de nouvelles interrogations et susciter de nouvelles perspectives. La problématique ouvre un débat.

■ **LE CORPUS:** c'est le matériel sur lequel porte l'analyse. Il peut être de nature variée: objets, entretiens, observations, archives, images... Le traitement systématique du corpus permettra de répondre aux questionnements de départ et de tester les hypothèses.

■ **LA MÉTHODE:** c'est la démarche et les outils adoptés pour mener à bien le travail que l'on s'est fixé. Elle se traduit par une organisation du travail et par le choix d'un certain nombre d'outils d'investigation souvent dictés par le sujet et par le matériau disponible

Parallèlement, il faut entreprendre un bilan de ce qui a déjà été publié sur le sujet qui permettra à la fois de mieux cerner les contours de sa recherche, pour ne pas se lancer dans un sujet déjà traité, et d'alimenter la réflexion, en nourrissant son travail de ces recherches déjà publiées.

LES ÉTAPES

→ SEMESTRE 1 – INITIATION.

À la fin de cette première étape, le mémoire comprend: une définition argumentée du sujet, un questionnement hiérarchisé et une orientation bibliographique rendant compte d'un état du savoir rigoureux sur le sujet traité. Il fixe également les contours du corpus à constituer ainsi que les méthodes d'investigation choisies.

Il est important, qu'à ce stade du travail, l'étudiant(e) maîtrise les notions clés de son sujet, qu'il ait identifié et analysé les principales références liées à son objet d'études et qu'il puisse rendre compte

des différentes thématiques qui seront abordées dans le développement de son sujet.

Pour éviter de refaire le travail à l'étape suivante, il faut veiller, dans la prise de note et dans la rédaction, à différencier clairement la restitution d'un discours de son interprétation, utiliser impérativement les guillemets et les notes pour indiquer les emprunts, les citations mais aussi les sources des informations mobilisées.

L'étudiant(e) remet un document de 10 pages minimum, annexes non comprises.

→ SEMESTRE 2 – APPROFONDISSEMENT.

À la fin de cette deuxième étape, le mémoire comprend: une exposition critique et détaillée du corpus constitué au regard des méthodes d'investigation mises en œuvre, le développement d'une démarche analytique permettant le traitement des données recueillies. Il reprend et approfondit les premiers questionnements.

Il est important, qu'à ce stade du travail, l'étudiant(e) puisse définir ce qui fait la spécificité et l'originalité de sa démarche, que celles-ci tiennent davantage à la nature des données collectées ou aux

méthodes d'investigation et/ou d'analyse sélectionnées.

Dans la rédaction, il faut faire apparaître une trame démonstrative lisible et cohérente au-delà de la simple dimension descriptive. Les éléments exposés doivent être articulés les uns aux autres, mettant ainsi à jour la structuration du mémoire. La rédaction comme la mise en page doivent permettre une lecture aisée comportant des chapitres et des paragraphes.

L'étudiant(e) remet un document de 20 pages minimum, annexes non comprises.

→ SEMESTRE 3 – FINALISATION.

À la fin de cette troisième et dernière étape, le mémoire est fini. Il se compose d'une introduction, d'une étude qui est la partie principale du travail, d'une conclusion et d'annexes qui permettent de connaître les documents utilisés (voir «La mise en page du mémoire»).

Le titre et le sous-titre du mémoire doivent se faire l'écho du thème choisi. Le lecteur doit sentir un recul critique, une maîtrise du sujet. Tout ce qui a été lu ou appris ne doit pas être retranscrit ! Les différentes parties doivent être équilibrées, les transitions travaillées. Tous les thèmes abordés sont

reliés à la ligne problématique qui est un «fil rouge» dont le lecteur ne doit jamais être trop longtemps éloigné.

La conclusion présente les principaux résultats et peut ouvrir des perspectives.

Au début du mois de janvier l'étudiant(e) remet un document de 50 pages minimum, annexes non comprise. Un résumé de 10 lignes indiquant le sujet, les problématiques abordées, la démarche ou la méthode ainsi que les conclusions est imprimé sur la quatrième de couverture du document.

RÉDACTION

Tout travail de recherche est un dialogue engagé avec une communauté scientifique. Aussi, l'un de ses traits caractéristiques est d'explicitier la façon dont il a été bâti, de mentionner les travaux et les sources à partir desquels il est construit. Pour ce faire, on a souvent recours à des notes de bas de page permettant d'indiquer la provenance d'une idée ou d'un propos et ainsi de donner à chaque futur lecteur du travail la possibilité de comprendre la démarche et de retrouver le document. Leur présentation est précisée dans les pages suivantes

Si tout travail se nourrit de ceux de la communauté scientifique, il doit aussi l'explicitier. Tout emprunt de texte doit être mis entre guillemet et référencé avec une note de bas de page. À l'inverse, le plagiat consiste à copier un auteur ou à omettre (délibérément ou par négligence) de citer la source. En fonction de son étendue, le plagiat est susceptible d'un 0, d'annulation de soutenance et du conseil de discipline.

LA MISE EN PAGE DU MÉMOIRE

Toutes **les pages du mémoire sont numérotées**. L'ensemble s'achèvera par une **table des matières** détaillant les principales parties du mémoire et donnant l'indication des numéros de pages.

Une **liste de mots-clefs** (5 à 10) sera également fournie ; ils sont utilisés dans les recherches documentaires et permettront à d'autres étudiants ou chercheurs travaillant sur des sujets proches de repérer l'étude (prendre éventuellement contact avec les documentalistes de la bibliothèque). Le travail est présenté sur la base d'un format A4, avec environ 1800 signes/pages, ce qui correspond à une typographie en caractère «Times» en 12 points.

Une attention particulière doit être apportée au style, à l'orthographe et à la présentation.

COUVERTURE:

titre, nom de l'étudiant, nom de l'enseignant(e) ou des enseignant(e)s directeurs du mémoire, année, nom de l'école.

PAGE DE GARDE:

traditionnellement blanche.

PAGE DE TITRE:

reprise de la page de couverture: titre, nom de l'étudiant, nom de l'enseignant(e) ou des enseignant(e)s directeurs du mémoire, année, nom de l'école.

DÉDICACE OU ÉPIGRAPHE (FACULTATIVES) :

La dédicace rend hommage à une ou plusieurs personnes. L'épigramme est une courte citation.

REMERCIEMENTS (FACULTATIFS)

SOMMAIRE (CONSEILLÉ) :

Le sommaire présente une vue synthétique de la table des matières. Il ne comprend que 2 niveaux de titre. C'est à cette page qu'apparaît la numérotation.

INTRODUCTION.

Elle énonce:

- les questionnements;
- les hypothèses;
- un «état du savoir» ou un «état de l'art», c'est-à-dire l'exposé des travaux déjà réalisés sur ce sujet (qui indique en quoi leur point de vue est différent de celui de l'auteur du mémoire);
- les limites du sujet (temporelle, géographique);
- la démarche/méthodologie adoptée pour le traiter;
- l'énoncé du plan dans lequel le lecteur va se plonger par sa lecture.

LE CORPS DU TEXTE:

déroulé de la démonstration et développement par chapitres.

CONCLUSION :

Elle permet de dresser un bilan de l'étude, de résumer les principaux résultats et d'ouvrir des perspectives sur des sujets connexes.

ANNEXES (FACULTATIVES) :

elles réunissent les documents complémentaires à la compréhension du propos. Elles sont paginées en continuité avec le mémoire.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIES :

Les sources sont constituées par les documents originaux sur lesquels s'appuie l'étude. La bibliographie est la liste des ouvrages ressources (pour leur présentation voir « Sources et bibliographie »)

TABLE DES MATIÈRES :

Elle précise la liste complète des titres de chapitres (divisions et subdivisions), accompagnés de leurs numéros de page, contrairement au sommaire plus synthétique.

QUATRIÈME DE COUVERTURE :

Elle comprend un résumé de 10 lignes indiquant le sujet, le questionnement, la démarche ainsi que les conclusions. Il sera suivi de 3 à 5 mots clés.

ICONOGRAPHIE :

Essais, photos, gravures devront comporter une légende, l'indication de leur origine et la date de leur production.

Elles seront placées :

- soit **dans le texte lorsqu'il s'agit d'illustrations**, qui figureront au même titre qu'une citation (ex: photo des lieux étudiés lorsqu'on les évoque) ou de dessins analytiques, qui figureront au même titre que l'analyse écrite (ex: schéma permettant de comprendre une disposition particulière)
- soit **en annexe, dans le dossier iconographique**.

SOURCES, BIBLIOGRAPHIE, NOTES DE BAS DE PAGES

Sont présentés successivement, en fin du travail, les outils sur lesquels il s'appuie : les sources, puis la bibliographie et la webbibliographie (liste des sites internet consultés).

SOURCES

Selon son type de mémoire, l'étudiant(e) présente s'il y a lieu :

- une **liste des sources écrites** (documents d'archives) et iconographiques ; celles-ci étant uniques, elles sont classées par lieux de consultation (archives de la CUS, etc.), autrement dit en explicitant le seul endroit où elles sont consultables ;
- une **liste des entretiens réalisés**, classés par type d'acteur et date de réalisation.

BIBLIOGRAPHIE

C'est une liste de tous les ouvrages et articles utilisés (sans distinction les uns et des autres), classée par ordre alphabétique d'auteurs (les ouvrages ou articles sans auteur sont en tête de liste) ou par thèmes. Il existe un code de présentation des ouvrages et des articles qu'il est essentiel d'observer :

Ouvrages : Nom de l'auteur (prénom), *Titre*, lieu, éditeur, date.

Exemple : Frampton (Kenneth), *L'Architecture moderne, une histoire critique*, Paris, Ph. Sers, 1985.

Ouvrages traduits : Nom de l'auteur (prénom), *Titre*, lieu, éditeur, date de la traduction française (première édition : nom, lieu, date).

Kaufman (Emil), *De Ledoux à Le Corbusier origine et développement de l'architecture autonome*, Paris, Ed. l'Équerre, 1981 pour la traduction française (première édition : Rolf Passer, Vienne-Leipzig, 1933).

Ouvrages collectifs :

Nom du directeur de la publication (prénom entre parenthèses) (dir.) *Titre*, lieu, éditeur, date.

Nom1 (Prénom1), Nom2 (Prénom2), et Nom3 (Prénom3), *Titre*, lieu, éditeur, date.

(plus de trois auteurs) Nom1 (Prénom1) et al, *Titre*, lieu, éditeur, date.

Nom de l'institution, *Titre*, lieu, éditeur, date.

Articles : Nom de l'auteur (prénom), «Titre de l'article entre guillemets», in *Titre de la revue en italiques*, numéro de la revue, date de publication, pages où se trouve l'article :

Frey (Jean-Pierre), «L'espace social d'une pensée urbanistique», *Les Études sociales*, n°130, 2 semestre 1999, p. 57 à 82.

Thèses ou mémoire: Nom de l'auteur (prénom), *Titre*, Thèse/mémoire, sous la direction de... Université, date de la soutenance.

Alonzo (Éric), *L'architecture de la voie, histoire et théories*, thèse sous la direction d'Antoine Picon, Université Paris-Est École doctorale «Ville, transports et territoires», soutenue le 22 mars 2013.

Film: Nom du réalisateur (prénom), *Titre*, producteur, durée, date.

Vincent (Christian), *La Part Maudite*, MC films, 35 minutes, 1987

WEBBIBLIOGRAPHIE

Les informations sur internet ne sont pas pérennes. Elles sont souvent secondaires, dans ce cas mieux vaut citer la référence primaire.

Ces informations sont de trois sortes:

- Site web (ce qui correspond à un livre en bibliothèque).
- Information contenue dans un site web: on se réfère alors à une page web (on procède comme pour la citation d'un passage de livre, en somme une note).
- Article publié sur le web (la démarche est la même que pour les articles de la bibliographie).

Site Web

On indique:

- la responsabilité principale, c'est-à-dire l'organisme ou l'auteur,
- le titre de la page d'accueil,
- la date de publication,
- la date de mise à jour ou de révision (màj jour/mois/année),
- la [date de consultation]
- la disponibilité
- l'accès: <Adresse URL>.

Direction de l'architecture et du patrimoine, inventaire général, Archidoc [Base de données bibliographiques en ligne]. Paris (France) 1997. Màj novembre 2004 [Consulté le 3 décembre 2007] Disponible en ligne: <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

HUET (Michel), Droit de l'architecture et droit de l'urbain [en ligne]; Màj le 3 mars 2005. [Consulté le 3 décembre 2007]. Disponible en ligne: <<http://www.michel-huet.com/>>

PAGES WEB

On indique:

- la responsabilité principale, c'est-à-dire l'organisme ou l'auteur,
- le titre du document,
- la date de publication, l
- la date de mise à jour, la [date de consultation],
- la numérotation/localisation dans le document hôte,

- la disponibilité
- l'accès: <Adresse URL>.

Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer. Palmarès des jeunes urbanistes. Mâj 30/11/2007 [page consultée le 3 décembre 2007] Disponible sur internet:

http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=878

Université Paris 4, URFIST Paris. CERISE conseil aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée efficace [en ligne], 1999. Mâj le 18-09-07 . [Page consultée le 3 décembre 2007]. «Quels documents consulter?» Disponible sur Internet : <http://www.ext.upmc.fr/urfist/cerise/p3.htm>

ARTICLE PUBLIÉ SUR INTERNET

On indique:

- le nom de l'auteur, (prénom),
- «Titre de l'article entre guillemets»,
- nom de l'auteur du document hôte,
- *in Titre du document hôte*;
- la date de publication,
- la date de la publication,
- la date de mise à jour,
- la [date de consultation]
- la disponibilité
- l'accès: <Adresse URL>.

Forte (Ricardo) Lenibace (Alexandra), «Un atelier de la modernité l'hôtel Barillet à Paris (Robert Mallet Stevens archi ., 1931 –Réhabilitation 2003)» *in DOCOMOMO, La Revue en ligne n° 1* [en ligne]. Septembre 2004. Mâj: 29/09/2006 [consulté le 3 décembre 2007] Disponible sur internet: <<http://www.archi.fr/DOCOMOMO-FR/barillet.htm>>

Lecroart (Paul), «Tokyo, stratégies de développement urbain de la région métropolitaine, rapport de mission d'études», *Études en ligne* [en ligne]. Octobre 2002. Mâj 23 novembre 2007 [consulté le 3 décembre 2007]. Disponible sur internet: <<http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/tokyo/tokyo.pdf>>

NOTES DE BAS DE PAGE

Les notes de bas de page sont utilisées pour indiquer la source de toute information. Celle-ci peut-être simplement mentionnée, sans que le texte d'origine ne soit cité, ou rapportée sous la forme d'un extrait du texte original, autrement dit d'une citation.

Les citations sont «entre guillemets» lorsqu'elles sont courtes (moins de cinq lignes) ou en *italiques* lorsqu'elle sont longues (pas les deux à la fois).

Chaque citation est accompagnée d'une note qui indique sa provenance. Dans le logiciel de traitement de texte Word, la gestion des notes est automatique, il suffit de placer le curseur là où vous souhaitez placer la note, puis de choisir dans «Insertion»: «note».

On utilise pour citer les ouvrages, les mêmes codes que pour la bibliographie, mais on précise la ou les pages où se trouve la citation. On fait de même pour les informations trouvées répertoriées dans la webbibliographie.

Comme l'écrivait Marc Bloch «...hors des livres jeux de la fantaisie, une affirmation n'a le droit de se produire qu'à la condition de pouvoir être vérifiée¹.»

.....

1. Bloch (Marc), *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1960 [1^{ère} éd. 1911], p. 40.

Si le livre est cité en bibliographie, on peut aussi opter pour :

1. Bloch, 1960, p. 40.

(Il faut toutefois adopter le même système de note dans tout le document)

Comme le précise Riccardo Forte et Alexandre Lenibace, «la restauration récente de l'hôtel Barillet à Paris représente sans doute une référence et une contribution innovante »

.....

1. Forte (Ricardo) Lenibace (Alexandra), «Un atelier de la modernité l'hôtel Barillet à Paris (Robert Mallet Stevens archi ., 1931 –Réhabilitation 2003» in *DOCOMOMO, La Revue en ligne n° 1* [en ligne]. Septembre 2004. Màj: 29/09/2006 [consulté le 3 décembre 2007] Disponible sur internet: <<http://www.archi.fr/DOCOMOMO-FR/barillet.htm>>.

Lorsque des propos sont rapportés sous forme condensée ou font référence à une publication, il faut indiquer par une note d'où ils proviennent. Personne ne doit avoir de doutes sur l'auteur des propos rapportés. Les notes doivent également être utilisées pour préciser l'origine des informations données et ajouter des indications supplémentaires sans surcharger le texte, telles qu'une brève biographie d'un architecte cité ou le titre exact d'un livre évoqué.

Il n'existe que des bilans, comme ceux de Jean-Marc Offner et Denise Pumain , n'abordant que brièvement ces aspects¹.

.....

1. Offner (Jean-Marc) et Pumain (Denise) dir., *Réseaux et territoires*, Paris, L'aube, 1996.

Lorsque l'on multiplie les références à un ouvrage cité dans une note précédente, l'on utilise *Op.cit.*, *Ibidem* et *Idem*, afin d'alléger l'appareil de notes.

Op. cit. signifie «**déjà cité**». Ce terme remplace le titre et toute information relative à l'édition d'un ouvrage précédemment mentionné.

Rancière (Jacques), *Au Bord du politique*, Paris, Gallimard, 2004.

Offner (Jean-Marc) et Pumain (Denise) dir., *Réseaux et territoires*, Paris, L'aube, 1996.

Rancière. *Op. cit.*, p. 28.

Idem signifie «même chose». Il s'utilise quand il s'agit du même auteur, du même titre, mais d'une pagination différente. On n'emploie l'abréviation *id.* qu'après avoir employé *idem* auparavant.

Rancière (Jacques), *Au Bord du politique*, Paris, Gallimard, 2004.

Idem, p. 86.

Id., p. 90.

PRÉSENTATION DES ATELIERS

A01

FAIRE DE L'HISTOIRE, PENSER L'ARCHITECTURE ET LA VILLE

Anne-Marie CHÂTELET, Shahram ABADIE et Gauthier BOLLE en alternance

Cet atelier d'histoire embrasse toutes les périodes jusqu'au temps présent. Il a pour objectif de poser de nouvelles questions sur l'architecture et la ville et de jeter un regard critique et argumenté sur les conceptions passées et présentes. Il traite de toutes les interrogations liées à la fabrication de l'architecture et de la ville, à la théorie et à la pratique du projet architectural et urbain, mais également de toutes celles qui touchent au patrimoine, à ses évolutions et à sa gestion. Chaque mémoire se construit à partir de questions personnelles et actuelles formulées par les étudiantes et les étudiants, à partir desquelles la mobilisation de sources telles que les revues, le bâti lui-même, les dessins et les écrits d'architectes et d'autres acteurs permet de construire une réflexion originale pour constituer un apport à la connaissance et à la compréhension de l'architecture et de la ville.

Exemples de mémoires :

■ Anaïs CHEVRIER, La politique des villes moyennes : conséquences urbaines et architecturales de 1973 à nos jours. Une approche par le cas de la ville de Saintes, 2020 (Parcours recherche).

■ Camille DEGREMONT, La reconstruction des églises catholiques du Bas-Rhin après la Seconde Guerre mondiale, 2020.

■ Loïc FAVORINI, Entre rupture et continuité, l'action des Co.Re.P.H.A.E. dans la protection des Monuments Historiques en Alsace de 1985 à 1999, 2020 (Parcours recherche).

■ Christophe LECLERE, Microphysique du pouvoir. La construction de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg (1985-1995), 2020.

■ Marion MANDICA, Scène et arrière-scène des transformations urbaines à Strasbourg, Photographier la ville en chantier aux XIXe et XXe siècles, 2020.

■ Clément MARTIN, Quels enjeux de préservation et de mise en valeur pour le patrimoine militaire de la fin du XIXe siècle, 2020.

■ Rosa Elena PLANCARTE AGUILERA, L'eau comme élément structurant de la ville de Strasbourg, 2020.

■ Charlotte ROY, Quelle place pour les lieux de culte dans l'urbanisme moderne ? L'exemple des églises du quartier Esplanade à Strasbourg, 2020.

■ Charlotte SCHUH, Strasbourg au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Reconstruire, reloger et aérer le tissu urbain, 2020.

■ Simon WALTER, Mémoire et architecture, le site du Struthof de 1953 à aujourd'hui, 2020.

A02

À LA RECHERCHE DES SENS DES MATÉRIAUX

Ariane WILSON

Tout choix d'un matériau dans un projet d'architecture, au-delà de critères géographiques, économiques, constructifs, est aussi le choix d'une provenance, d'une attitude envers les ressources et le travail humain, d'une signification, d'une symbolique. Cet atelier de mémoire aborde la matérialité de son point de vue culturel et politique et apprend à questionner les discours liés aux matériaux.

Le questionnement pourra se faire à partir d'analyse de bâtiments, d'écrits d'architectes, de publicités, de discours électoraux, de traités techniques ou encore d'œuvres littéraires, de proverbes, historiques ou actuels.

Les étudiants pourront, selon l'orientation choisie, s'intéresser au rôle des matériaux dans l'expression d'identités régionales ou nationales, d'idéaux sociaux, d'appartenances religieuses, de positions écologiques, de progressivisme ou de conservatisme, d'aspirations colonisatrices, ou autres significations immatérielles.

A03

PENSER L'HABITER. DE LA CABANE AU FAB' LAB

Valérie LEBOIS, Julien-Pierre NORMAND

Chaque société, chaque culture se confronte à cette question fondamentale : qu'est-ce qu'habiter ? Nous savons que, selon la période historique et le contexte géographique, les réponses apportées varient et évoluent.

L'objectif de cet atelier consiste alors à se demander : de quoi sont faits les enjeux d'aujourd'hui et les défis de demain ?

Cela revient à faire émerger les débats que notre société contemporaine produit autour de cette question fondamentale du bien-habiter. Il est nécessaire pour cela de comprendre comment les acteurs de la conception (maîtres d'œuvre, responsables politiques...) mais aussi les habitants définissent les conditions et les valeurs de cette qualité architecturale. La question pourra être posée pour un lieu de résidence, de travail, de loisir, de services ou encore pour un lieu rêvé.

Exemples de mémoires :

- Charlotte CORDIER, Quand la pâtisserie nourrit l'architecture : une exaltation de la matière, 2020.
- Uriel CUBILLOS MACIAS, La chambre dans le logement collectif contemporain. Analyse socio-spatiale d'une pièce et de ses mutations, 2019.
- Noëlie DELAUNAY, L'autoplanification dans l'habitat collectif : Intégrer l'usager dans l'élaboration de son logement, 2019.
- Marion DEMAGNY, Architecture corporelle. La connaissance du handicap visuel comme apport sensible dans la conception architecturale, 2018.
- Séverine FUCHS, L'hôpital de demain : un lieu pris entre technicité de pointe et devoir d'humanisme, 2020.
- Keyne GENTIL, Le bois qui cache la forêt : impacts et enjeux de l'architecture en bois, 2020.
- Tiffany KOYAMBA, Le corps plongé dans le milieu muséal, 2020.
- Badr RAISSOUNI, La standardisation des logements collectifs en France. L'appartement T3 passé au crible, 2019.
- Arielle RAUZDUEL, Mutations de l'espace d'apprentissage du lycée avec l'intégration des outils numériques, 2019.
- Léa WASSONG, Fonction tactile et intimité. L'impact du toucher sur le sentiment de chez-soi, 2018.

A04

LA RECHERCHE URBAINE : MÉTHODES ET PRATIQUES

Denis BOCQUET, Mireille TCHAPI

L'objet de ce cours vise à comprendre quels sont les enjeux de la recherche urbaine, ainsi que l'origine, les attendus et les implications des différents choix de méthode possibles. Le cours sera donc autant un décryptage du contexte de la recherche, et notamment de son articulation à la pratique des métiers de l'architecture, de l'urbanisme et de la ville en général, qu'une simple démarche individuelle d'exploration.

Le séminaire est ouvert sur un ensemble de thématiques diverses. Il s'attache plus particulièrement aux questions urbaines, de paysage, d'environnement, d'écologie, du territoire au sens large, en incluant également une dimension internationale (États-Unis, Japon, Chine, Singapour et Asie du Sud-est, ...

Exemples de mémoires :

- Kennedid ABOUBAKER, *Les nouvelles villes en ChinAfrique- Le cas de la Touchroad Djibouti Special Economic Zone*, 2018.
- Bruno BASTOS MARTINS, *Spatialisations homosexuelles à Paris à l'ère du post-gay*, 2019
- Pauline BOOS, *Un cœur métropolitain sur le Rhin. La fabrique de la ville strasbourgeoise et le projet des Deux-Rives*, 2019
- Nora CHERFAN, *L'influence des institutions politiques et religieuses sur l'urbanisme de la banlieue Sud de Beyrouth*, 2019
- Pauline DUBUS, *Architectures et musique- De la relation du son et de l'espace au travers de la Résonance*, 2018.
- Louise DELPECH, *Paysage et stratégie territoriale en milieu rural. Les Causses du Quercy, une volonté qualitative au service du développement local*, 2019
- Philippe DUGUE-BOYER, *La revitalisation des villes moyennes. La revitalisation résidentielle et les mutations du cadre de vie à Albi*, 2019
- Noémie MOURRE, *Au-delà de la ville durable: hypothèse d'une ville circulaire*, 2019
- Axel PINOCHET, *L'idéologie de la ville-durable dans le débat politique, institutionnel et urbain. Le discours de la durabilité en question. Comment le projet urbain durable procède à une dérive vers la construction et l'instrumentalisation d'une «image» ?*, 2019
- Marie SUTTER, *Le hub de Hongqiao à Shanghai- une forme urbaine «intégrative» à échelles multiples*, 2018.
- Pascale FARES, *Typologie de l'habitat des réfugiés syriens au Liban*, 2016.

A05

APPROCHES SENSIBLES, ARTISTIQUES ET PHILOSOPHIQUES DE LA VILLE COMME ÉCOSYSTÈME : EXPÉRIMENTATIONS, ARPENTAGE, CARTOGRAPHIE, ET THÉORISATION

Alexandra PIGNOL-MROCZKOWSKI, Mathieu TREMBLIN

Le principe est de constituer une «boîte à outils» à partir de la collecte d'éléments sensibles dans l'espace urbain : prélèvements et enregistrements d'images, de traces, de signes, de sons, la dérive urbaine et la visite orientée, protocoles d'action et d'expérimentation sensible ; puis de rechercher des outils adéquats de représentation ou de transcription des éléments observés et collectés, en lien avec l'espace architectural. Le séminaire insiste sur la dimension de processus et d'expérimentation de ces outils de recherche plastique située (au travers du corps notamment).

Il s'agit ensuite de comprendre comment transcrire et théoriser les premiers éléments collectés. Ce qui permet d'initier une démarche qui questionne les interrelations qui se tissent entre l'observateur, l'expérimentateur, l'architecte et son milieu.

Exemples de mémoires :

- Thomas CHERIERE, Esthétique du quotidien. Penser la ville par l'image documentaire, 2019.
- Basile ILTIS, Le montage d'images comme nouvel outil de conception architecturale, 2019.
- Xavier Walter, L'image, comme outil élémentaire de conception d'une architecture élémentaire, 2019.
- Emmanuelle BIDEF, Décélération urbaine, vers un ralentissement du corps, 2019.
- Marine JOLI, Utopies architecturales et fabrication de l'image, 2019.
- Claire GUILLOT, Perception et quotidien : de la rencontre avec un lieu à son appropriation cognitive, 2020.
- Valérien HOU, Le parcours dynamique dans l'œuvre de Carlo Scarpa, 2020.
- Elie MARCEL, Faire place dans l'espace contemporain, 2019.
- Aymeric BEY, Relations complexes entre nature et architecture, 2020.

A06

«POUVOIRS ET CONTRE-POUVOIRS» : TERRAINS ET MÉTHODES DES SCIENCES SOCIALES POUR COMPRENDRE LES MUTATIONS DES SOCIÉTÉS GLOBALISÉES

Barbara MOROVICH, Mireille DIESTCHY

L'atelier propose une exploration et une réflexion autour des pouvoirs et contre-pouvoirs qui s'exercent au sein de nos sociétés.

Il s'agit, dans un double mouvement :
- de mobiliser les notions de sécurité / insécurité pour comprendre des processus de transformation sociaux et spatiaux et les modes d'imposition de normes en matière d'usages des espaces tant privés que publics,
- de questionner la manière dont des acteurs

inventent d'autres manières d'occuper l'espace public et d'habiter en lien avec les enjeux sociaux et environnementaux contemporains.

L'étudiant.e sera accompagné.e dans la démarche d'enquête de terrain et dans l'analyse des données recueillies.

Exemples de mémoires :

■ Rebecca BARJOURD, Le centre d'accueil de la Sarre (Allemagne). Mise en place d'une stratégie d'accueil pour faire face à la « crise des réfugiés », 2017 (double master Karlsruhe).

■ Gabrielle GRASNICK, Les collectifs d'architectes victimes de leur succès ? Chronique d'une professionnalisation, 2017.

■ Slim JABROUNI, Les marchands ambulants du faubourg sud de la médina de Tunis : du trottoir au territoire, 2017.

■ Marine BISSINGER, Vivre autrement à la campagne. Communautés intentionnelles écologiques : des pistes pour une nouvelle façon de concevoir le territoire, 2018 (mémoire recherche).

■ Laurie KRUMMENACHER, Le projet de Baugroupe (Strasbourg) : concevoir son logement en groupe, 2018.

■ Coline BANNELIER, Maîtrise d'ouvrage et démarches participatives : le cas de la Petite Ceinture parisienne, 2019 ;

■ Louis LAHEURTE, Compositions carcérales - Lieux, dispositions et topologies d'une maison d'arrêt à Strasbourg, 2019 (mémoire recherche).

■ Marie DONOSO-BANDERAS, Entre frontières urbaines et interactions sociales. Etude sur la cohabitation de classes au sein du quartier des Quinze et à la Cité Rotterdam, 2020.

■ Téó NICOLAS, Les trottoirs strasbourgeois. La structuration de la prostitution dans les espaces publics, 2020.

A07

LA VILLE CONTEMPORAINE DU XX^E SIÈCLE FACE À LA MONDIALISATION, LA MÉTROPOLISATION ET LA DÉCROISSANCE

Elke MITTMANN, Claire KARSENTY

Les mémoires peuvent s'inscrire dans les phénomènes conjoints de la mondialisation, de la métropolisation, de la décroissance (rétrécissement des villes) et de la réhabilitation (friches industrielles) auxquels se trouvent confrontées plus que jamais les villes européennes d'aujourd'hui. La question du logement, des biens communs et des nouvelles gouvernances urbaines pourra également constituer une piste de recherche.

Le travail à développer à partir de ces quatre grandes thématiques sera d'établir une problématique selon les intérêts individuels des étudiants. Tout au long du premier semestre le travail consiste à définir la thématique. C'est également un temps de réflexion sur la démarche de recherche, sur les modes de prospection et d'expérimentation que chaque étudiant souhaite mettre en place.

Le deuxième semestre est beaucoup plus structuré autour du travail de recherche (création d'un corpus, travail si nécessaire dans les archives, collecte des données en lien avec le thème et la démarche etc.) Le troisième semestre est consacré à la création d'un plan et à la structure du mémoire en cohérence avec le questionnement et/ou la problématique choisie. Ce semestre vise également à soutenir les étudiants dans la rédaction du mémoire. Une initiation en début de semestre sera donnée en mettant en avant les approches méthodologiques de construction et d'écriture d'un mémoire.

Cet atelier de mémoire se croisera à certains moments clé avec les ateliers de mémoire d'Alexandra Pignol et de Mathieu Tremblin. Il est envisagé de faire un certain nombre de séances en commun pour permettre des regards transdisciplinaire sur un même sujet.

Exemples de mémoires :

- Daniela Campuzano Morales, D'où provient la notion de construction progressive dans les logements sociaux évolutifs et quel avenir a-t-elle en Amérique Latine selon le cas de la Demi-Maison ?, 2020.
- Lauranne Maret, Habiter l'interstice, les enseignements de Tokyo, mégalopole des micro-maisons, 2020.
- Eloi Goupy, L'espace de travail aujourd'hui, évolution et aspirations, 2020.
- Manon Roggerone, Les résidences fermées et sécurisées en France, 2020.
- Nicolas Commisso, Pérennité et résilience des grands ensembles de logement : l'exemple de la Cité de la Canadière à Strasbourg, 2020.
- Lina Abou El Marai, Haut Atlas: A la recherche d'un habitat décent, 2020.
- Camille Munich, Les musées du Centre Pompidou Metz et du Louvre Lens : image et absence pour définir une densité muséale, 2020.
- Natacha Boccara-Uebelherr, Le Kleingarten allemand, à la croisée de ses chemins – du jardin nourricier à l'incubateur urbain, 2020.
- Emeline Pierron, Minimalisme des limites d'une transposition artistique à l'élaboration d'une pensée architecturale complexe, 2020.

A08

TECHNÈ ET ARCHITECTURE

Jean-Paul WETZEL, Sandro VARANO, Emmanuel DUFRASNES

Le projet architectural se situe dans une problématique vaste par la multiplicité des données et méthodes nécessaires à sa réalisation mais aussi par son inscription au sein d'un écosystème urbain spécifique ; intégrant à la fois des éléments sociaux, temporels, bâtis, d'infrastructure et des facteurs écologiques sur un espace de plus en plus contraint. Dans une problématique environnementale globale, il s'agira de penser les hypothèses conceptuelles, les bases techniques et les nouveaux outils afin d'en dégager des modèles capables d'une part, de représenter ces relations complexes, et de trouver, d'autre part, des scénarios permettant d'améliorer et d'optimiser ces relations.

La thématique du groupe de mémoire A08 est orientée : « technique et technologie », associée à l'architecture, l'urbanisme ; dans une approche pluridisciplinaire, elle peut se mêler à diverses disciplines (la sociologie, l'art, la cognition, les jeux vidéo, l'astronomie, ...). Il est également possible d'utiliser des outils comme support à la rédaction du mémoire, notamment ceux disponibles à l'ENSAS (équipements du Laboratoire Lumière : ciel artificiel, soleil mécanique, outils de réalité virtuelle, ...).

Exemples de mémoires :

- Arthur CAMARGO MACEDO, L'expérience sensible de l'architecture à travers la lumière, 2020
- Paul TURPIN, La ventilation naturelle : moteur d'une architecture, 2019.
- Claire MEYER, Vivre ailleurs, Architecture extra-terrestre et ses apports pour nos villes sur Terre, 2018.
- Marine JÉRÔME, Étude de la créativité dans les projets d'architecture, 2018.
- Gabriel HERBERT, Le vélo dans la ville, 2018.
- Lionel BENIS, Le BIM : de la volonté à la réalité, 2018.
- Abdelmoula MAROUE, Les outils de simulations thermoaérodynamiques au coeur de la conception bioclimatique : études et comparaisons des outillages disponibles avec le logiciel MERUBBI, 2018.
- Antony PULVERMACHER, L'influence des technologies de l'information et de la communication sur la ville et nos modes de vie, 2018.
- Morgane JOUIN, Le rôle de l'architecte dans l'émergence des smart homes, 2017.
- Onofrei ECATERINA, La technologie: un outil pédagogique et un outil quotidien, 2018.
- Thomas BLOT, Tendre vers un bâtiment bas carbone, 2019.
- Victor PETITJEAN, Les immeubles en bois une architecture en plein essor, 2019.

A09

L'URBANITÉ FACE À LA CRISE. CHAIRE DES MOBILITÉS MÉTROPOLITAINES INNOVANTES

Andreea GRIGOROVSKI, Jérémie DESCAMPS

En lien avec Roberta BORGHI, Magali PARIS (suivi inter-écoles)

Cet atelier de Mémoire en deux semestres est uniquement ouvert aux étudiants en retour de mobilité et aux étudiants engagés dans un des Double Masters proposés à l'ENSAS. Il est directement inscrit dans le parcours DMD Franco-Chinois Architecture & Urban Planning and Design (ENSAS-CAUP Tongji).

Pour l'année 2020-2021, la Chaire des mobilités propose d'enquêter sur les évolutions des espaces urbains (mais aussi ruraux, périurbains, etc.) dans ce contexte particulier d'urgence sanitaire, en les questionnant à la lumière des impératifs de transition (écologique, énergétique, numérique, etc.) L'hypothèse proposée est que le COVID 19 et ses effets temporaires sur l'organisation de l'espace sont tout autant révélateurs d'une crise écologique, sociale et politique profonde dont l'espace urbain - et la manière dont on l'aménage - peut être le vecteur, qu'accélérateur et catalyseur de changements ; il accélère la transition, transition déjà partiellement à l'œuvre depuis plusieurs décennies mais qui peine à trouver des applications concrètes.

Exemples de mémoires :

- GRIAGNIC Jessica, Asian «mangroves»: typo - morphological and sensorial analysis of innovative underground / above ground interfaces in Shanghai, Hong Kong and Tokyo metro stations, 2020.
- BEL Antoine, Revealing "local culture" through space design. Contemporary interpretations of the "local" and the "cultural" through urban and architectural spatial experimentation in Shanghai's New Towns, 2020.
- ALHO Bruno, Gender perspective on urban planning. Gender, a spatial problem? 2020.
- SUN Yuanduo, Exploring the Driverless Future: Understanding the Mobility Challenges and the Urban Spatial Impacts of Autonomous Vehicles, 2020.
- CHEV Muny-Roth, Hybrid Architecture. From concepts to built projects, 2019.
- Dora STERIÇ, Shanghai Skywalks. The walkable multilayered city, 2019.
- Marie FRUIQUIÈRE, The place of Death in Chinese megacities. Spatial transformations of Shanghai cemeteries under socio-politico-economic influence, 2019.
- Alizée HENRION, La figure du parc dans le conception de la métropole contemporaine, 2018.
- Yuzi XIE, A Comparative Study on mobility strategies of Strasbourg and Shanghai, 2018.
- Alexandre PUECH, Entre la ville et le logement : l'espace seuil contemporain à Shanghai, 2016.

A10

INFRASTRUCTURES DE LA POST-CROISSANCE

Mathieu MERCURIALI

Les infrastructures organisent notre façon de se nourrir, d'habiter, de se déplacer, de travailler, d'étudier, de se divertir. Elles représentent le support du cadre spatial et de l'architecture. Aujourd'hui, issues des différents développements industriels et économiques, elles composent et réinventent le paysage péri-urbain et rural de tous les pays : les entrepôts, les gares, les aéroports, les usines, les centrales d'énergie, les data-centers.

Quelles sont les infrastructures adaptées à une échelle qui correspond aux impératifs du présent ?

Ce travail de recherche sera le moyen de comprendre et d'esquisser une typologie des nouvelles infrastructures qui seront le support d'une nouvelle ville pour notre futur.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE - 3

LE PARCOURS RECHERCHE - 8

ÉTAPES, DÉMARCHE ET RÉDACTION - 10

PRÉSENTATION DES ATELIERS - 20

L'ÉQUIPE MÉMOIRE

Shahram ABADIE

Denis BOCQUET

Gauthier BOLLE

Jérémie DESCAMPS

Mireille DIESTCHY

Anne-Marie CHÂTELET

Emmanuel DUFRASNES

Andreea GRIGOROVSKI

Claire KARSENTY

Elisavet KIOURTSOGLOU

Valérie LEBOIS

Pascale MARION

Danielle MARTIN

Mathieu MERCURIALI

Elke MITTMANN

Barbara MOROVICH

Julien-Pierre NORMAND

Mireille TCHAPI

Mathieu TREMBLIN

Alexandra PIGNOL- MROCZKOWSKI

Sandro VARANO

Jean-Paul WETZEL

Ariane WILSON

CONTACT

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

6-8 boulevard Wilson

BP 10037 67068 Strasbourg cedex

Téléphone +33 (0)3 88 32 25 35

WWW.STRASBOURG.ARCHI.FR

FACEBOOK.COM/ENSASTRASBOURG